

## Compte rendu de la réunion du CEVU du 16 mars 2010

### *Etaient présents :*

### *Membres titulaires élus au CEVU :*

Guy Annat, Elisabeth Apruzzese, Joëlle Bardon, Patrick Boiron, Yves Cimbaro (jusqu'à 15h15), Gilles Comte, Grégoire Cozon, Dominique Decoret, Sylvie Dupré-Aucouturier, Carmen Fabre, Jean-Christophe Farges, Olivier Gluck, Gilbert Kirkorian, Philippe Lalle, Jean-Marie Pallier, Daniel Simon

### *Membres étudiants titulaires élus au CEVU :*

Priscillia Bauguin, Patrick Chambon, Isabelle Chang, Hélène Denis, Olivier Dimech, Tanguy Fenouil, Chloé Gerbaud, Marie-Naïs Guiot, Kevin Guyon, Romain Labe, Alexandre Wastable

### *Membres étudiants suppléants élus au CEVU :*

Nelly Cornu, Anne-Ségolène De Parscau, Guilhem Lalanne, Juliette Macabrey, Gaël Maudoigt, Anne Moreau de Bellaing, Julie Raymond, Maëlle Villard

### *Procuration à :*

Yves Cimbaro à Daniel Simon (à partir de 15h15)  
Michèle Lebesson à Olivier Gluck  
Gilles Escarguel à Olivier Gluck  
Saïda Bouakaz à Philippe Lalle  
Yannick Reynaud à Alexandre Wastable  
Gilles Comte à Sylvie Dupré-Aucouturier  
Gilles Kirkorian à Grégoire Cozon  
Romain Labe à Juliette Macabrey  
Joëlle Bardon à Patrick Boiron

### *Etaient excusés :*

### *Assistaient également :*

Myriam Peronnet, Sylvie Blaineau Daniel Guinet, Delphine Gardette, Danielle Grech, Régis Bernard, Danielle Vial, Monique Carante, Mina Mezouak, Fabien De Marchi, Marion Raquin, Frédérique Bienvenue, Isabelle Scheider, Patrick Fargier, Sylvie Guy, Joëlle Saulnier

Lionel Collet accueille les nouveaux élus étudiants et les félicite d'avoir fait le choix de s'investir dans la vie de leur université en étant candidats au CEVU. Il souligne l'importance de ce conseil pour toutes les questions qui les concernent au plus près.

Il rappelle rapidement le mode de fonctionnement du Conseil, et particulièrement la distinction entre la partie A soumise à débat et la partie B qui, sauf demande expresse en début de séance, est votée globalement sans examen en séance.

Il soumet ensuite le compte-rendu de la séance du 9 février au vote.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## **PARTIE A**

### **Point I - Election au poste de Vice-président-e étudiant-e (annexes 1 et 2)**

Une seule candidature a été transmise avant la séance, celle de Chloé Gerbaud.

Aucune autre candidature n'est faite en séance.

Chloé Gerbaud présente son programme en tant que Vice-présidente Etudiante du CEVU

Daniel Simon demande si les conseillers souhaitent lui poser des questions.

Sylvie Dupré-Aucouturier demande à Chloé Gerbaud si elle sera encore étudiante dans 2 ans puisqu'elle est en 6<sup>ème</sup> année de pharmacie.

Chloé Gerbaud indique qu'elle est candidate pour intégrer les études de médecine en 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle et que si elle n'est pas sélectionnée elle préparera l'internat en Pharmacie. Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Résultats : 30 voix pour, une abstention

A l'issue du vote, Marion Raquin souhaite remercier les membres du CEVU pour les 2 années passées en tant que Vice-présidente étudiante et félicite Chloé Gerbaud pour son élection.

Lionel Collet remercie quant à lui Marion Raquin pour le travail accompli toujours dans le souci de servir l'intérêt général et lui souhaite bonne chance pour la suite et notamment sa vie professionnelle.

### **Point II - Elections des représentants étudiant dans les commissions et groupes de travail du CEVU**

Les seuls élus étudiants procèdent ensuite à la désignation de leurs représentants dans différents groupes de travail ou commissions :

1) *le bureau du CEVU* (2 titulaires et 2 suppléants) :

Titulaires : Isabelle Chang et Anne-Ségolène De Parscau

Suppléants-es : Olivier Dimech et Tanguy Fenouil

Proposition approuvée à l'unanimité.

2) *le GTVE* : 4 représentants santé (4 titulaires et 4 suppléants) et 6 représentants Sciences et Technologies (6 titulaires et 6 suppléants)

Santé :

Titulaires : Patrick Chambon, Gaël Maudoigt, Tanguy Fenouil, Maëlle Villard

Suppléants-es : Nelly Cornu, Marie-Naïs Guiot, Hélène Denis, Juliette Macabrey

Approbation à l'unanimité

Sciences et Technologies : candidats titulaires (vote à bulletin secret – élus de sciences)

Anne-Sékolène De Parscau : 6 voix	}	6 élus
Alexandre Wastable : 6 voix		
Olivier Dimech : 5 voix		
Patricia Bauguin : 5 voix		
Guilhem Lalanne : 6 voix		
Kevin Guyon : 5 voix		
Anna Chataigner : 1 voix		

Suppléants-es élus : Julie Raymond, Mathieu Berte, Anna Chataigner

3) *Comité de suivi LMD*

Patrick Chambon

Olivier Dimech

Anne-Sékolène De Parscau

Guilhem Lalanne (suppléant)

Alexandre Wastable (suppléant)

Approbation à l'unanimité

4) *Groupe de travail C2i*

Julie Raymond

5) *Commission Handicap*

Titulaires : Nelly Cornu, Patrick Chambon, Anne Moreau De Bellaing, Julie Raymond

Suppléants-es : Priscillia Bauguin, Romain Labe, Anna Chataigner

Approbation à l'unanimité

**Point III - Examen des maquettes des formations aux métiers de l'enseignement**

Anne-Sékolène De Parscau souhaite en préambule indiquer que les nouveaux élus étudiants n'ont pas pu avoir accès à la page intranet du CEVU et n'ont donc pas eu le temps de lire les maquettes.

Daniel Simon regrette effectivement que du fait de l'élection très récente des représentants étudiants, ceux-ci n'aient pas pu accéder à l'intranet. Il rappelle à cette occasion que seule leur adresse Lyon 1 sera utilisée pour la communication du CEVU.

Yves Cimbaro souligne qu'en tant que personnalité extérieure, il rencontre lui aussi des difficultés d'accès à l'Intranet.

Concernant les masters métiers de l'enseignement, Daniel Simon rappelle que les formations doivent ouvrir à la rentrée 2010 et qu'il est donc urgent que les dossiers soient examinés par l'Université (CA du 23 mars) et le ministère.

Il souligne par ailleurs que la préparation de la masterisation a fait l'objet d'un travail collaboratif entre les établissements de l'Académie. Plusieurs demandes sont en cohabilitation, la maquette concernant le professorat des écoles est portée par les 4 universités.

Les demandes portées par les autres établissements feront l'objet d'une information au CEVU après examen et vote des instances des établissements porteurs.

Philippe Lalle rappelle que l'examen d'aujourd'hui porte uniquement sur la demande d'habilitation pour 2010-2011.

Même si les dossiers ne seront pas profondément modifiés pour 2011-2014, il sera toujours possible d'apporter quelques corrections sur les points jugés problématiques.

Olivier Gluck demande à Daniel Simon de rappeler les principales recommandations ministérielles pour l'élaboration des maquettes :

- progressivité dans la spécialisation
- acquisition d'une culture scientifique, disciplinaire ou pluridisciplinaire
- adossement à la recherche et apprentissage de la démarche scientifique, de sa méthodologie et des formes de son transfert
- composante forte de formation professionnelle (majoritaire en M2)
- stages d'observation et de pratique accompagnée, puis des stages en responsabilité.
- les formations doivent offrir d'autres débouchés aux étudiants ayant échoué aux épreuves d'admissibilité.

Daniel Simon indique que Lyon 1 souhaite déposer les maquettes avant la fin du mois de mars pour bénéficier pleinement de l'expertise de la DGESIP avant la présentation au CNESER en juin 2010. Il souligne que Lyon 1 doit être capable d'informer de façon fiable les candidats sur calendriers formations et inscriptions au plus vite et nécessairement avant la fin juin.

Il est donc procédé à l'examen des maquettes.

#### 1) **Ingénierie des formations éducatives techniques et professionnelles (annexe 3 ppt de J.Toussaint)**

Cette mention comporte 3 spécialités destinées à 3 types de public différents :

- professeur de lycées professionnels (PLP) en enseignement technique
- professeur de lycées professionnels (PLP) en enseignement général
- conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les effectifs attendus sont de 80-100 par spécialité

Jacques Toussaint présente l'architecture de la maquette. Il insiste sur le fait qu'il s'agit d'une formation professionnalisante qui bénéficie d'un adossement à la recherche mais n'est pas une formation à la recherche.

**Questions :** Daniel Simon demande des précisions concernant le lien avec les autres universités.

Jacques Toussaint indique que Lyon 1 est seule porteuse de cette mention et ce en accord avec les autres universités.

Priscillia Bauguin demande comment sera faite la sélection entre le M1 et le M2 sachant que les étudiants ne connaîtront leurs résultats d'admissibilité qu'au cours du S3.

Jacques Toussaint indique qu'il n'y a pas de sélection prévue à l'entrée du M2 et qu'une réorientation pourra être organisée à l'issue du S3 pour les étudiants non admissibles qui le souhaitent.

Priscillia Bauguin demande ensuite si les étudiants non admissibles pourront redoubler ou bénéficier d'une passerelle ?

Daniel Simon indique que la politique de la mention ne peut être que la réussite en M2.

Pour autant, Jacques Toussaint indique qu'il sera sans doute conseillé aux étudiants souhaitant présenter à nouveau le concours et bénéficier de la préparation d'échouer à une UE pour pouvoir redoubler.

Priscillia Bauguin demande s'il est possible que des redoublements soient refusés ?

Daniel Simon répond qu'à priori non

Julie Raymond demande si le stage en S4 sera réservé aux admissibles ?

Daniel Simon répond que les stages en responsabilité seront effectivement attribués prioritairement aux admissibles.

Julie Raymond demande si les stages d'observations seront possibles pour les autres.

Daniel Simon indique que les stages d'observation sont normalement réservés aux M1 et qu'il y a donc nécessité d'ouvrir vers des possibilités de stages en dehors des établissements.

Olivier Gluck demande ce que prévoit la maquette pour répondre à la demande de préparation à la recherche et quels débouchés sont prévus en dehors des métiers de l'enseignement.

Jacques Toussaint répond que la recherche ne peut pas être un objectif premier de la formation.

La seule possibilité est que les étudiants ayant un bagage adapté puissent se réorienter vers des M2 plus techniques et ensuite vers la recherche.

Concernant les autres métiers possibles, Jacques Toussaint indique que de nombreuses instances de formation (GRETA, AFPA...) sont demandeuses de formations ayant une reconnaissance universitaire, encore rare dans le secteur technique.

Cette restructuration est très attendue par ce secteur de formation.

Christian Alin souligne que le Master « PLP » sera peu présent au niveau national et que Lyon 1 peut avoir un positionnement stratégique sur ce secteur.

Daniel Simon propose de passer au vote.

Guilhem Lalanne demande s'il est possible de repousser le vote puisque les maquettes ont été reçues tardivement ?

Priscillia Bauguin souligne que le poids des stages est très variable d'une maquette à l'autre et mériterait une harmonisation.

Daniel Simon indique que tout n'est pas finalisé concernant les stages notamment concernant le calendrier car les discussions avec le Rectorat sont encore en cours.

Philippe Lalle souhaite rappeler que c'est la première campagne d'habilitation pour laquelle l'ensemble des documents ont été mis à disposition des conseillers et les porteurs de projets auditionnés.

Daniel Simon indique qu'il est possible de formuler des remarques notamment sur les UE stage ou d'assortir le vote de demandes de modifications.

Anne-Ségoène De Parscau estime qu'il n'est pas possible de voter sur un sujet aussi important dans ces conditions et souhaiterait l'organisation d'un CEVU exceptionnel.

Daniel Simon indique que cela n'est temporellement pas possible, le CA se réunira la semaine prochaine et certaines questions relatives aux stages ne seront de toute façon pas résolues dans une semaine.

La circulaire ne vaut que pour 2010-2011 et il sera toujours possible d'apporter des amendements pour 2011-2014.

Il n'est pas possible d'avoir des maquettes totalement abouties avec les informations actuellement disponibles.

Daniel Simon estime que l'essentiel est là, à savoir le cadre et les objectifs et que les porteurs ont fait le meilleur travail possible.

Daniel Simon considère que si les maquettes ne sont pas transmises fin mars, le risque est que les formations n'ouvrent pas à la rentrée. Il souligne, par ailleurs, que le calendrier est conjoint avec les autres universités de l'Académie et que sa remise en cause peut être extrêmement problématique pour eux.

Régis Bernard, directeur de l'IUFM, partage la position de Daniel Simon. La transmission est souhaitée pour fin mars pour permettre des échanges avec le ministère avant le CNESER. Les propositions faites ce jour ont été longuement travaillées et sont prises en compte les remarques des VP CEVU des différentes universités impliquées.

Les incertitudes sur les stages et les dates des concours peuvent changer les modalités d'organisation des formations mais pas le fond.

L'absence de décision aujourd'hui aurait des conséquences graves pour l'activité de l'IUFM l'année prochaine.

Priscillia Bauguin demande s'il serait possible de préciser quels M1 ayant un thème « proche » permettent d'accéder à ce M2.

Daniel Simon estime que ce n'est ni possible, ni souhaitable : la décision d'acceptation est du rôle des commissions d'admission.

Les élus étudiants demandent une interruption de séance pour définir collectivement leur position.

A l'issue de l'interruption, Anne-Ségolène De Parscau, au nom des élus étudiants, exprime, d'une part, leur regret de ne pas avoir pu prendre part de façon plus importante à l'élaboration des maquettes, notamment au travers des élus d'UFR, et, d'autre part, leur regret de ne pas avoir eu accès suffisamment tôt aux documents et la nécessité que cela ne se reproduise pas.

Pour autant, les élus comprennent la nécessité d'un vote « urgent » et acceptent de voter et d'exprimer leur confiance dans le travail accompli par les porteurs de projet.

Vote : 7 abstentions, 25 voix pour

A l'issue du vote, Olivier Gluck souhaite expliquer son abstention, qu'il reconduira pour les autres maquettes : son abstention témoigne de son opposition à l'esprit de la réforme mais pas aux maquettes proposées et au travail accompli par ses collègues. Il ne vote pas contre car il souhaite que Lyon 1 puisse proposer ces formations.

## **2) Mention HPDS : spécialité mathématiques pour l'enseignement (annexe 4 ppt de Frédérique Bienvenüe-Duheille)**

A l'issue de la présentation, Sylvie Dupré-Aucouturier indique que l'attribution de 18 ECTS pour le stage de S4 de 54 heures lui paraît disproportionnée.

Madame Frédérique Bienvenüe-Duheille indique qu'il s'agit de 54 heures devant les élèves auxquels il faut ajouter la préparation des cours, le mémoire.

Sylvie Dupré-Aucouturier demande si une harmonisation entre les mentions est prévue.

Daniel Simon ne juge pas excessive l'attribution de 18 ECTS pour un demi-semester. Il s'agit d'un travail en totale responsabilité (remplacement d'un enseignant).

Olivier Gluck demande si l'accès en M1 sera ouvert à l'ensemble des L3.

Frédérique Bienvenue indique que oui.

Il demande s'il en sera de même pour le master de PE. Régis Bernard indique qu'une limite pourra éventuellement exister au regard des capacités d'accueil.

Guilhem Lalanne indique que l'organisation des stages telle que présentée oralement est légèrement différente de celle de la maquette.

Daniel Simon indique que les changements sont liés à la réunion qui s'est déroulée le 15 mars après-midi avec le rectorat et les universités de l'Académie. D'autres évolutions sont encore possibles.

Priscillia Bauguin demande s'il existe bien des UE permettant de préparer les étudiants « à prendre en main une classe », « réagir devant une classe ».

Frédérique Bienvenue indique que ces enseignements sont intégrés dans les UE de stage.

Sylvie Dupré-Aucouturier demande pourquoi cette formation n'est pas portée par l'IUFM ?

Daniel Simon indique qu'il s'agit d'une nouvelle spécialité dans un master existant donc le rattachement reste dans le même département.

Frédérique Bienvenue indique que ce choix vise également à faciliter les réorientations.

Daniel Simon indique que l'IUFM a bien évidemment toute sa place dans l'organisation pédagogique de la formation.

Régis Bernard explique que le Master HPDS travaille déjà en forte collaboration avec l'IUFM notamment à travers l'UE « dispositifs corps et voix ».

Olivier Gluck demande s'il est légalement possible de valider plusieurs spécialités au sein d'une même mention.

Philippe Lalle indique que la question a été posée à la DGESIP et que la réponse a été oui, les habilitations étant données au niveau des spécialités.

Vote : 10 abstentions, 22 voix pour

### **3) Enseignement et diffusion des Sciences Expérimentales (annexe 5 ppt Daniel Guinet)**

3 spécialités disciplinaires et une spécialité pouvant notamment permettre une réorientation ou un « redoublement » sont proposées.

Les flux d'accès seront limités (25 étudiants par spécialité) car le nombre de postes aux concours CAPET sont très limités.

Priscillia Bauguin demande pourquoi les stages n'ont pas la même valeur ECTS dans les différentes spécialités.

Philippe Lalle indique que la spécialité Biotechnologies a vocation à ouvrir sur des débouchés diversifiés, y compris industriels, et qu'il faut donc répartir les crédits.

Priscillia Bauguin estime que la spécialité SVT est trop disciplinaire et offre peu de possibilités de réorientations.

Daniel Guinet indique que les UE mélangent les aspects disciplinaires et transversaux. Les UE de professionnalisation sont les mêmes dans toutes les spécialités, seules les valeurs en ECTS sont différentes.

Marion Raquin demande s'il existe encore un réel espoir de pouvoir organiser des stages filés.

Daniel Guinet indique qu'il s'agit d'une condition posée par l'équipe pédagogique et que les négociations sont encore en cours avec le Rectorat.

Marion Raquin demande quelles formations l'Université pourra proposer aux étudiants durant les mois d'été avant les écrits des concours, pour cette formation mais aussi pour les autres.

Daniel Guinet indique que la rentrée est pour l'instant programmée au 23 août.

Sylvie Dupré-Aucouturier demande pourquoi les autres mentions n'ont pas prévu une spécialité « réorientation-redoublement ». Elle s'inquiète du devenir des étudiants qui n'auront pas le concours, les métiers autres que l'enseignement n'apparaissent pas clairement.

Régis Bernard souligne que ce problème de devenir des étudiants existait de façon sans doute encore plus marquée dans le système actuel.

Vote : 1 voix contre, 13 abstentions, 15 voix pour

#### **4) Métiers de l'enseignement scolaire, de la formation et de la culture (annexe 6 ppt Christian Alin)**

Christian Alin indique que la formation est demandée en cohabilitation pour les 4 universités de l'Académie, les spécialités étant partagées entre les établissements.

Christian Alin présente, en préambule, les flux actuels et les flux attendus, puis l'architecture de la formation.

Marion Raquin demande comment sera organisée la sélection entre le M1 et le M2.

Régis Bernard indique qu'il sera normalement possible d'accueillir l'ensemble des candidats intéressés en M1 puisque le master sera proposé dans les quatre Universités.

Si le calendrier du concours reste le même (écrit en septembre), il n'y aura pas de sélection en M2 puisqu'il faut être inscrit en M2 pour se présenter au concours. De plus ce calendrier nécessiterait de revoir la temporalité du master pour ne pas laisser les candidats « seuls » durant les 2 mois d'été.

Régis Bernard se dit, par ailleurs, très optimiste concernant l'organisation du stage en responsabilité de 108 h en M2.

Christian Alin indique que la maquette du master est actuellement très chargée et devra s'alléger en s'appuyant sur une professionnalisation en licence et en accentuant la place de la Formation Continue des enseignants.

Les élus étudiants trouvent inappropriée la répartition des ECTS entre le stage de S4 (1 ECTS) et le mémoire (18 ECTS).

Le stage n'est pas assez mis en valeur.

Daniel Simon propose de rapprocher stage et mémoire dans la présentation et d'attribuer une valeur globale.

Philippe Lalle souligne que, d'une façon générale, la présentation des UE doit être plus globale afin de supprimer les ½ ECTS.

Guy Annat félicite les porteurs du projet pour la qualité du travail accompli.

Vote : 14 voix pour, 13 abstentions

## 5) EPS dans l'enseignement secondaire (annexe 7 ppt Patrick Fargier)

Patrick Fargier explique que le choix a été fait de proposer une nouvelle spécialité au sein du master STAPS afin de créer des interactions avec les autres spécialités et de rééquilibrer la mention. Plus de la ½ des inscrits en parcours FIAPS préparent actuellement le CAPEPS.

Patrick Fargier rappelle que la préparation CAPEPS de Lyon recueille les meilleurs résultats nationaux au concours.

Patrick Fargier présente l'articulation de la maquette et explique que les débouchés actuels de la mention sont variés et que les enquêtes d'insertion professionnelle donnent des résultats très satisfaisants.

La spécialité est demandée en cohabilitation avec l'Université de Saint-Etienne, Philippe Lalle n'est pas sûr que soit possible pour des mentions ayant un intitulé différent.

La question sera posée à la DGESIP.

Régis Bernard souhaite indiquer aux conseillers que l'IUFM n'a jamais été associée à l'élaboration de cette spécialité et que c'est la seule dans ce cas sur toute l'Académie.

Il rappelle que le parcours FIAPS a été construit avec l'IUFM à partir de la maîtrise STAPS et de la préparation au concours de l'IUFM et regrette fortement que l'UFR STAPS considère désormais que l'IUFM n'a plus de rôle à jouer dans cette formation.

Patrick Fargier indique que sont effectivement apparues récemment des difficultés entre l'IUFM et les STAPS et qu'il s'est efforcé de construire une maquette répondant aux exigences de sa composante.

Guy Annat indique qu'il n'y a pas lieu de critiquer le travail accompli par Patrick Fargier mais qu'il y a visiblement un grave dysfonctionnement puisqu'il n'y a pas eu de collaboration entre les deux composantes de l'Université, une explication devra être apportée mais pas en séance.

Sylvie Dupré-Aucouturier demande pourquoi il n'y a pas eu collaboration ?

Philippe Lalle indique que la collaboration est impérative pour l'organisation des stages puisqu'il est prévu au niveau académique un guichet unique de mise en stage géré par l'IUFM.

Patrick Fargier estime que la remise en cause de la maquette pourrait risquer de provoquer un blocage au niveau de l'UFR STAPS.

Sylvie Guy, de l'UFR STAPS, demande ce que signifie le guichet unique géré par l'IUFM.

Daniel Simon indique qu'il a été convenu au niveau académique que l'IUFM sera la seule interface avec le Rectorat pour l'organisation des stages, l'IUFM travaillant ensuite en collaboration avec les composantes.

Daniel Simon indique, par ailleurs, que le stage en responsabilité ne peut pas être organisé en S3 et que si l'UFR STAPS avait travaillé en collaboration avec l'IUFM cette contrainte aurait été concrètement prise en compte.

Daniel Simon souhaite que le vote du CEVU soit assorti de l'exigence d'une reprise de la collaboration avec l'IUFM pour l'organisation des stages et la révision de la maquette en conséquence.

Vote (à bulletin secret) : 4 voix contre, 8 voix pour, 13 abstentions

**Point IV - Validation des acquis de l'expérience (VAE) : procédure et tarifs**

Myriam Peronnet ayant dû quitter la séance en raison d'une autre réunion, le projet est reporté au prochain CEVU.

**Point V - Lancement de l'appel à projet sur les plateformes pédagogiques dans le cadre du plan licence (annexe 8 ppt Philippe Lalle)**

Philippe Lalle rappelle brièvement le bilan financier 2009 du plan licence présenté au précédent CEVU et indique qu'un appel d'offre sera lancé pour 2010 pour un montant de 500 k€. Le courrier qui sera adressé aux composantes précisera les critères à prendre en compte.

**PARTIE B**

**Point I – Conventions (annexe 9)**

CIC-F- IUT

IAE – EPU

UCBL STAPS/FF sport de glace

UCBL STAPS/FFD

**Point II - Modifications du calendrier EPU 2009-2010 (annexe 10)**

La partie B est approuvée à l'unanimité.

A la fin de la séance, Régis Bernard remercie les conseillers et plus particulièrement les élus étudiants de la confiance accordée au travail accompli par les porteurs de projet.